

<http://www.snetap-fsu.fr/Assises-de-la-formation-et-des.html>



Assises de la formation et des métiers maritimes du 8 novembre 2013 : compte rendu

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : vendredi 15 novembre 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 8 novembre 2013 se sont tenues, à Paris, les Assises de la formation et des métiers maritimes. Le thème retenu pour ces Assises était « Quelles formations pour les métiers de la croissance bleue ? ».

Le SNETAP- [FSU](#) était représenté par André BLANCHARD, Nicolas GROVEL ([LPM](#) Paimpol), Ronan BOEZENNEC (LPM Le Guilvinec), et Olivier BLEUNVEN, secrétaire général adjoint chargé du secteur Pédagogie. D'autres camarades du SNETAP-FSU étaient également présents au titre de leur établissement.

Durant cette journée se sont succédé trois tables rondes dans lesquelles se sont exprimés plus de 30 intervenants. Si ce nombre d'invités avait l'intérêt de couvrir l'ensemble des champs de la formation et des métiers maritimes, il a par contre empêché de rentrer dans un véritable débat de fonds et a limité, pour ne pas dire bridé, les interventions de la salle et notamment celles des organisations syndicales largement représentées dans le public.

Frédéric CUVILLIER, ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, à l'origine de ce colloque, devait s'exprimer devant les Assises en fin de matinée mais a finalement été retenu à Marseille avec le Premier Ministre. C'est donc Raphaël CHAMBON, Directeur adjoint de Cabinet, qui s'est exprimé au nom du ministre **annonçant notamment l'ouverture de 4 nouveaux [BTS](#)** à la rentrée 2014 et l'affectation de 25 postes supplémentaires d'enseignants (sur 2 ans) pour l'enseignement maritime.

La 1ère table ronde portait sur les formations maritimes étrangères.

Elle devait permettre de mesurer les évolutions récentes dans les formations maritimes. Elle devait aussi mettre en lumière les points forts des formations dispensées à l'international et déterminer si ceux-ci sont transposables à nos formations. La première partie a été traitée. Mais elle n'a finalement porté que sur l'enseignement supérieur et laissé penser que dans ce domaine la France n'est pas suffisamment impliquée à l'international. Par contre la deuxième partie n'a pas permis de mesurer les points forts des formations étrangères et encore moins leur transposition possible en France.

Se sont exprimés Denis AIM (directeur d'armement des navires sous pavillon français de la CMA - CGM), Quentin COX (université maritime de Warsash - Grande-Bretagne), Rowan VAN SCHAEAREN (université d'Anvers - Belgique), Björn KJERFVE (Université maritime mondiale (UMM) - Suède), Mickaël MANUEL (UMM - Ghana), Raphaël BAUMLER (UMM - France), Alain LE GUILLARD (Louis Dreyfus armateurs), Étienne ELIE (Gazocéan).

La 2ème table ronde traitait de l'enseignement maritime en France dans sa partie enseignement secondaire.

Elle devait plus spécifiquement interroger les façons de susciter les vocations de marins dès les classes de collège et comment encourager les jeunes à rejoindre le réseau des lycées professionnels maritimes.

C'est certainement la table ronde qui aura suscité le plus grand intérêt de la salle. D'ailleurs les demandes de prises

de paroles du public à l'issue des interventions des invités le prouvent. Malheureusement le temps imparti n'a pas permis une réelle expression de la salle.

On peut retenir dans les différentes interventions des invités :

- Une certaine unanimité sur le manque d'attractivité des métiers et des formations maritimes. Le métier de marin (et particulièrement de marin pêcheur) est vu comme dangereux, peu rémunérateur, incompatible avec une vie de famille et sans perspective d'avenir. Il faut démonter ces stéréotypes. A noter qu'un intervenant de la salle, ancien marin et formateur, a fortement contesté cette idée de manque d'attractivité : pour lui beaucoup de jeunes veulent faire ces métiers mais ce sont des contraintes réglementaires qui empêchent aujourd'hui un jeune de se diriger vers les métiers maritimes,
- Un métier très ouvert et qui nécessite un vrai esprit d'équipage et une capacité d'échange,
- Un secteur en manque de main d'œuvre,
- Un besoin fort de mobilité et de formation en anglais : les métiers de la mer sont les premiers impactés par la mondialisation,
- Un risque de s'enfermer dans des formations « cul de sac ». Il faut donc permettre de véritables passerelles pour des poursuites d'études et une formation tout au long de la vie,
- Une formation ouverte pour passer d'un secteur à l'autre (pêche, commerce, navale, ...)
- Une possibilité de formation à la navigation des autres corps de métier (hôtellerie, scientifiques, ...) doit être possible dans les lycées maritimes,
- Un métier de plus en plus pointu avec des outils de plus en plus complexes (informaticien, hydraulicien, électronicien, électricien, frigoriste ...), des responsabilités de plus en plus grandes notamment sociale et environnementale (le marin est une sentinelle des problèmes environnementaux)
- Une difficulté avec le droit du travail notamment lors des stages en entreprises pour les jeunes de moins de 18 ans,
- Un problème de mise en concurrence des établissements qui peut être catastrophique,

L'intérêt de l'apprentissage dans ces formations a été débattu entre les invités de cette seconde table ronde.

Les avis étaient partagés entre ceux qui souhaitent un développement de l'apprentissage (allant jusqu'à demander le financement des repas et de l'hébergement des apprentis et une rémunération des maîtres d'apprentissage par l'État) et ceux qui mettent en garde sur la grande rigueur qu'exige la formation en alternance et la nécessité d'une bonne formation initiale.

Se sont exprimés Isabelle THOMAS (députée européenne), Gérard ROMITI (président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins), Soizic LE GALL (directrice de l'Armement bigouden), Patrice VERMEULEN (directeur inter régional de la mer Nord Atlantique-Manche ouest), Michel TUDESQ (directeur du lycée professionnel maritime de Sète).

La 3ème table ronde traitait de l'enseignement supérieur et plus spécifiquement des partenariats et du développement des échanges aux niveaux national et international.

Cette table ronde n'a présenté que peu d'intérêt chacun des intervenants se bornant à présenter son établissement et ses champs de formation. Retenons simplement que les formations supérieures dans le domaine maritime sont plus attractives et qu'il y a un marché sur les formations universitaires. Les établissements universitaires ou ingénieurs souhaiteraient former davantage de marins expérimentés.

Se sont exprimés Marc CHAPALAIN (directeur de l'École nationale de sécurité et d'administration de la mer - ENSAM), le Contre-amiral Philippe HELLO (commandant de l'École navale), François MARENDET (directeur de l'École nationale supérieure maritime - [ENSM](#)), Christian BECK ([MESR](#)), Arnaud POITOU (directeur de l'École centrale de Nantes), Cyril BLOCH (directeur du Centre de droit maritime et transports de l'université d'Aix-en-Provence), Jean-Marie FILLOQUE (vice-président Formation de l'université de Bretagne occidentale), Yves PERRAUDEAU (université de Nantes), Jean-Louis GOUJU (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

La 4ème table ronde traitait des formations adaptées aux nouveaux métiers.

Elle a donc cherché les nouveaux métiers liés aux énergies marines renouvelables, à l'offshore, à l'environnement, au tourisme ... puis les formations à mettre en place pour répondre aux besoins des employeurs.

Se sont exprimés Raymond VIDIL (président d'Armateurs de France), Laurent Delcroix, (direction des ressources humaines de la société Areva), Thierry SOUDET (Louis Dreyfus armateurs), Thierry CANTERI (directeur du parc naturel marin d'Iroise), Frédéric POUGET (directeur du pôle armement de Brittany Ferries), Éric DELCOURT (directeur industriel de DCNS), Christian LEFEVRE (directeur général de Bourbon, " Guillaume CARPENTIER (directeur des études de l'École d'ingénierie et travaux de la construction), Joël GUESDON (vice-président de l'Observatoire du transport maritime).

Notre avis

Nous n'attendions pas grand-chose de cette grand-messe et de ce point de vue nous n'avons pas été déçus

! L'annonce du cabinet du ministre était un secret de Polichinelle et nous n'avons rien appris de plus. Le choix des établissements où seront implantées les 4 classes de BTS relèvera-t-il d'un vrai projet stratégique pour l'enseignement maritime, d'une décision plus politique, ou d'une simple répartition par façade maritime pour ne mécontenter personne ou disons le moins d'acteurs possibles ? Des critères techniques (équipements, capacités d'accueil), géographiques (proximité d'un site de l'ENSM/liaisons ferroviaires) ou humains (compétences/ressources humaines disponibles) seront-ils intégrés pour le choix des établissements ? Enfin, comment seront recrutés les enseignants qui prendront en charge les classes de première année de ces BTS et sur quel niveau de formation ? Les référentiels seront-ils bouclés pour la rentrée de septembre 2014 ? Autant de questions qui peuvent légitimement nous interroger et qui n'ont à ce jour aucune réponse.

Sur le thème même de ces assises, nous sommes restés aussi largement sur notre faim. Faute probablement d'avoir resserré cette journée sur une ou deux problématiques essentielles, les tables-rondes se sont dispersées sur des sujets ou des présentations sans grand intérêt. Mais ce qui est encore plus décevant c'est que la question fondamentale qui nous intéressait, c'est-à-dire « comment l'appareil de formation maritime français doit se préparer à relever les enjeux (technologiques, économiques, écologiques) et à former aux métiers de demain ? » n'a pas été au cœur des présentations et n'a été traité que très superficiellement. Or, à nos yeux c'est la question fondamentale pour l'enseignement maritime (aussi bien secondaire que supérieur).

Pour la délégation SNETAP-FSU : André Blanchard et Olivier Bleunven